

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 JUIN 2014

Ont Assisté à ce Conseil d'Administration :

Laurence MALHERBE, Bruno ROMOLI, Claude SORET-VIROLLE, Jean-Luc PERRIN, Jean OUACHEE, Boris PETROFF, Corinne DE FILIPPIS, Sonia KRUSKOVIC.

Excusés : Francis ASSAILLY, Jean-Louis HENO, Alain ANANOS, Thierry DARRIGRAND, Bruno PAULMIER, Gérard LHOMME, Pierre PATET, Frédéric PIN

Retour sur un RDV avec JM Legrand, Mélanie Michel et Dominique Lagrange, sur les orientations de l'INET le 3/06/14

JM Legrand fait état d'une mission d'évaluation du CSM et des cycles décentralisés de DGS qui démarre le 16 juin pour une remise de bilan fin décembre et confiée au prestataire GESTE.

Objectif semble-t-il : refonder les méthodes pédagogiques pour rendre les stagiaires plus pro actifs, garantir la construction d'un fil rouge entre les modules et mise en œuvre d'un accompagnement des intervenants pour garantir la cohérence des interventions.

L'ADT-Inet suggère une interview des collectivités qui envoient des stagiaires, voire de celles qui n'en envoient pas pour approcher les finalités « employeur ».

La convention avec l'UVSQY pour la masteurisation du CSM est reconduite pour un an dans l'attente des conclusions de l'audit, sans que soit envisagée une remise en cause de cette masteurisation.

Participent à la mission notre Présidente, le nouveau DGS de Pau, la DGA de Bagneux, un représentant du SNDGCT, la DRH de la ville de Gentilly, le DGA de Niort, la DGS du CG94, Annie Bartoli (Institut Supérieur de Management de l'UVSQY)...

Les changements attendus de cette évaluation (résultats décembre 2014) s'appliqueront pour la promo 50 du CSM (automne 2015) ... qui sera peut-être rebaptisée autrement ... Cette évaluation du CSM doit s'inscrire dans le projet INET 2020, rédigé à ce jour autour de 50 orientations.

L'examen pro d'administrateur territorial.

Nos territoriaux ou le CNFPT sont formidables : près de 800 dossiers reçus dans les délais ... avec une égalité parfaite H/F : 400 hommes et 400 femmes souhaitent bénéficier de ces 36 postes ouverts à la promotion interne. Heureusement que c'est un examen et pas un concours....

Sur ces 800 dossiers, 789 ont été jugés recevables et sont examinés (d'ici le 1er juillet) par une commission constituée d'une vingtaine de cadres territoriaux. Chaque dossier bénéficie d'une double correction. Les critères de sélection ont été harmonisés et tiennent largement compte des propositions que notre association avait formulées.

Pour le dire simplement : pas de critères exclusifs et une prime aux profils atypiques et aux collègues qui montrent leur caractère bien trempé.

Après examen des dossiers, les membres du jury devraient sélectionner environ une centaine de collègues admissibles. Les premiers dossiers

analysés révèlent la richesse des parcours des cadres territoriaux, la diversité des profils... et la frilosité de certains DG de grosses collectivités (qui pouvaient jouer de la promo interne) et qui n'ont pas voulu promouvoir leurs collègues !

Collègues admissibles qui passeront en septembre devant un jury plénier, présidé par un administrateur territorial (intégration de 1986) et constitué de 3 élus, 3 personnalités qualifiés et 3 fonctionnaires ... dont 2 administrateurs "concours" et un fonctionnaire de l'Etat (?).

Inutile de bachoter pour préparer cet oral : a priori pas de questions pièges sur la M52 ou les subtilités juridiques de la GRH. Mais montrer sa détermination, sa liberté de pensée, son attachement aux valeurs du service public local, sa culture générale ...

Probablement une mise à niveau rapide sera organisée par les INSET en fin août ou début septembre pour les candidats admissibles.

Participation au colloque AIRMAP

Notre présidente nous a dignement représentés lors d'un colloque à AIX les 20 et 21 mai dernier, organisé par l'AIMAP (Association Internationale de Recherche en Management Public) sur le thème bien d'actualité « Et si la fin justifiait les moyens... » et est intervenue dans un atelier sous la présidence d'Annie Bartoli de l'Institut Supérieur de Management sur la problématique suivante : peut-on s'inspirer des modes de gouvernance de l'Economie Sociale et Solidaire pour rénover l'approche managériale de nos organisations centrée sur des logiques très gestionnaires et technocratiques en redonnant du sens à l'activité de chacun par le partage d'un système de valeurs ,de redéfinition d'objectifs en cohérence avec l'intérêt général et de réhabilitation de la relation humaine dans "l'entreprise territoriale".

Magnifique synthèse de l'auteur sur notre site...préfiguration de notre symposium le 5 novembre prochain.

Et notre adt/inet poursuit sa route ...

-En préparation une collaboration avec le CERDACFF , l'IAE de Nice, l'Université de Sophia Antipolis dans le cadre d'un colloque sur « Haute fonction publique territoriale et gouvernance locale » le 3 octobre à Nice à l'initiative de Jack Hébrard, administrateur territorial, maître de conférences associé à l'Université de Sophia Antipolis.

Objectif : quid des relations entre la haute fonction publique et les modes de gouvernance locaux ?

-Et avec l'Association SportCulture 2020 qui à juste titre défend l'idée qu'il n'y a pas de société sans culture, ni de culture sans sport et réciproquement.

-Notre symposium "Pour un management social et solidaire" le 5 novembre. Pourquoi ne pas mobiliser à cette occasion l'Institut National du Développement Social et son réseau.

-Et le Marathorial le 7 septembre en vallée de l'Eyrieux : <http://www.adtinet.fr/>

-Les prochains ETS se tiendront encore à Lyon : et ce jusqu'en 2016, date à laquelle les nouveaux locaux de l'INET seront terminés. Pas d'appels à projets cette année. Juste une sollicitation de l'INET pour indiquer des pistes d'intervenants.

L'ADT Inet propose de se positionner sur Eloi Laurent qui vient de sortir un ouvrage un peu à contretemps : « Le bel avenir de l'Etat Providence » en prouvant que ce modèle social est générateur d'économies !

Les élections à la Présidence de l'AATF

Laurence Malherbe avait rencontré à sa demande Fabien Tastet et échangé sur une vision commune sur l'avenir de nos institutions et le souhait d'une collaboration active avec les associations professionnelles. Les résultats du congrès de l'AATF sont désormais connus. Bienvenue au nouveau Président et totale ouverture collaborative !

Un peu de quincaillerie gestionnaire nécessaire à notre survie !

-Accord du CA pour résilier un contrat léonin de protection juridique avec la GMF (prime annuelle de 1000.62 euros/an que Francis Alvado, notre trésorier de l'ombre, a réussi à ramener à 667.09 euros après d'après négociations !) et souscription d'un contrat responsabilité civile à 130 euros/an auprès d'AIG.

-A ce jour, 100 adhérents. Grâce aux rappels successifs de Boris PETROFF qui ramènent quelques subsides de membres attendris ! C'est à ce prix que notre liberté de parole est préservée...

-Accord donnée à la présidente pour un abonnement de 500 euros/an à la revue Managériss qui ouvre large sur les problématiques managériales dans le monde privé et public et permettra un redéploiement des contenus via notre site et la newsletter. Pour ne pas oublier de nous oxygéner et de renouveler nos pratiques !

La séance est levée à 12 h 30, prochain Conseil d'Administration le 04 juin.